

# LA SÉCURITÉ SOCIALE N'EST PAS UNE ENTREPRISE (Acte 2)

Il est temps de reprendre l'offensive sur les questions qui concernent la protection sociale dans son ensemble et de rappeler notre attachement au principe de solidarité qui met en pratique le fameux "**chacun paie selon ses moyens et reçoit selon ses besoins**" (création de la Sécurité Sociale par la Charte du Conseil National de la Résistance en mars 1944) et le refus de tout système de type assurantiel. Le droit à la santé pour tous est menacé par les politiques libérales.

Le fameux « trou de la sécu » est prétexte à tous les sacrifices : franchises, forfaits, déremboursements, flicage des assuré(e) et des salarié(e)s, etc...

Le vrai débat est idéologique : la logique qui a prévalu à la création de la Sécurité Sociale, à la Libération, dans un pays ruiné et dévasté, est basée sur la solidarité, lorsque le capitalisme est basé sur la domination par l'argent. La liberté de vivre dignement pour tous s'oppose à la liberté des capitaux. La

possibilité donnée aux plus fragiles de vivre s'oppose à la possibilité donnée aux plus voraces de dominer. Ils veulent nous faire croire que toutes ces réformes sont dues à des manques de financement alors qu'elles sont toutes purement idéologiques.

Quand il s'agit d'accorder des milliards d'exonérations (sur fonds publics) aux entreprises, et donc de sauver un système capitaliste moribond (qui il y a quelques mois encore nous expliquait qu'il n'y avait aucune alternative au Libre Marché) il n'y a pas d'obstacles mais quand il s'agit de financer l'intérêt collectif (santé, éducation, culture..) ça coince !

De l'argent, on sait qu'il y en a : quelques mois de récession ne vont pas vider les coffres remplis par des dizaines d'années de croissance économique et par une évasion fiscale (souvent légale !) astronomique et qui prive la collectivité des fruits du travail de tous.

**Il est donc légitime de revendiquer (dans l'immédiat) :**

- Retrait des franchises, forfaits et déremboursements ;
- Accès gratuit et universel à la santé ;
- Arrêt des exonérations patronales ;
- Remboursement des sommes dues aux caisses par l'état et les patrons ;
- Rééquilibrage du système par la mise en place de cotisations basées sur la plus-value et les richesses créées ;
- Retour à la gestion de la Sécu par des représentants élus dont une majorité (3/4) de salariés ;
- Fin de la séparation des caisses et retour à une logique de solidarité et de mutualisation des risques ;

(Mais) la vraie question, au-delà des luttes (légitimes) pour nos emplois, nos conditions de travail, nos salaires, est : **quelle société voulons-nous ?**

Allons nous continuer à n'être que des consommateurs de béton, de vitesse, de sécurité ? Nous avons la prétention, à la CNT, de penser qu'un Autre Futur est possible.